

L'eau Vive



Club Naturiste de l'Yonne, affilié à la Fédération Française de Naturisme N°189

Association déclarée à la préfecture de l'Yonne (Loi du 1^{er} Juillet 1901)

Adresse postale: L'eau Vive RN6 89290 ESCOLIVES

Tous les samedis de 19h 15 à 20h 45 (sortie vers 21h) nous disposons du centre nautique d'Auxerre pour nos activités naturistes (à l'exception des dates de manifestations aquatiques, de la période estivale et de fermeture pour entretien).

- Nous organisons à l'occasion d'autres activités naturistes ou non, extérieures à la piscine, marches ou promenades, repas, qui sont d'autres occasions de nous rencontrer dans l'amitié, dans d'autres lieux.

Fonctionnement du club.

- L'accès au centre nautique est strictement réservé aux membres du club mais 3 visites sont possibles avant l'adhésion. Adhésion possible dès la première visite.
- La cotisation annuelle est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre. Une réduction est accordée aux couples et aux enfants
- Une carte de 10 entrées permet une entrée gratuite.
- La licence FFN est gratuite pour les enfants de moins de 18 ans.
- Tarif majoré pour les non-adhérents.

La cotisation au club est une adhésion à la FFN et une participation aux frais de fonctionnement de la piscine et de surveillance par un maître nageur.

Organisation des soirées naturistes du samedi.

La mise à disposition du centre nautique impose au club la mise en œuvre d'un certain nombre de points pour la pratique naturiste:

- fermeture des portes d'accès du centre à 19h30
- occultation des fenêtres du hall d'entrée par des rideaux opaques
- respect des règles d'hygiène en vigueur pour l'accès à la piscine (chaussures interdite dans les vestiaires et douche obligatoire)
- utilisation des vestiaires collectifs
- lumières réduites sur les bassins
- démontage et rangement des rideaux en fin de séance et contrôle de la propreté des lieux.

Ces contraintes sont partagées par tous et c'est aussi cela le "respect de soi-même, le respect des autres et celui de l'environnement".

L'eau Vive



Notre Charte Naturiste.

" Le naturisme est une manière de vivre en harmonie avec la nature, caractérisée par une pratique de la nudité en commun qui a pour but de favoriser le respect de soi-même, le respect des autres et celui de l'environnement ".

Le respect de soi-même.

Le respect des autres.

- Le naturisme est familial et convivial
- La courtoisie et le savoir-vivre sont de mise
- Les photographies et vidéos, par tous moyens y compris le téléphone portable, sont interdites sans autorisation des personnes
- Aucune attitude équivoque, ou de voyeurisme et d'exhibitionnisme, susceptible de choquer ne saurait être tolérée
- Les bijoux intimes sont interdits.

Renseignements le samedi à 19h les jours d'ouverture du club.

<http://naturistes89.canalblog.com/>

ffn.yonne@free.fr

